

L'écologie, science ou idéologie

*Faudra-t-il donner aussi des droits aux microbes et au virus HIV ? Pourquoi voulons-nous les supprimer ? (**)*

Luc Ferry

L'écologie n'est ni de droite, ni de gauche

La prise de conscience des problèmes de l'écologie — qui sont devenus une tarte à la crème et servent d'alibi aux bonnes consciences, à l'intelligentsia — ne date pas d'hier, comme le précise Henri Coston dans un excellent article paru dans Lecture Française n° 457 de Mai 1995 (B.P. N°1 86190 Chiré-en-Montreuil) :

« Ils sont peu nombreux, de nos jours, les citoyens qui savent que l'écologie n'est pas née comme un champignon sous un arbre au lendemain d'un orage, et que les petits chefs fraîchement émoulus des groupuscules insurrectionnels de mai 1968, ne sont pas les véritables promoteurs de l'écologie. Ils n'ont fait que singer les authentiques initiateurs de la défense de la nature. »

[...] « N'est-il pas étrange que les bruyants écologistes paraissent ignorer ceux qui, dans les années 1946-1980 — et même avant [puis après] — ont œuvré pour la défense de la nature, prôné une alimentation saine et organisé la production agricole biologique ? Ce comportement est-il dicté par le mépris ou par la haine de devanciers jugés trop « traditionalistes », voire « réactionnaires » ?

*« Ni Henri-Charles Geffroy, le fondateur de **La Vie Claire**, ni Maurice-Georges Raquet, le « patron » du **Progrès Agricole**, ni Raoul Lemaire, le créateur du **Pain Lemaire**, qui animait le **Rassemblement paysan** sous la IV^e République agonisante, n'étaient « de gauche » ; et ceux qui, aujourd'hui, ont repris le flambeau ne le sont pas davantage. »*

*[...] « Il est temps de remettre les choses en place, de redonner aux **Lemaire**, aux **Raquet**, aux **Geoffroy** le rang qui est le leur. Les accrocs de jadis, entre les diverses écoles, sont oubliés. Le danger est trop grand pour que se perpétuent les querelles qui ne peuvent que favoriser la grande escroquerie de l'apanage **écologique** ».*

*« Il est naturel qu'il y ait des hommes et des femmes « de gauche » dans les rangs des défenseurs de la nature et de la vie, mais on ne peut admettre que ces militants d'une cause juste puissent prétendre à un véritable monopole. Répétons-le sans cesse : **l'écologie n'est pas de gauche**, elle n'est ni de gauche, ni de droite. »*

Les lignes qui suivent sont une bonne introduction à ce sujet, qui, n'appartient ni aux partis dits de droite ni à ceux dits de gauche, ni – pour sortir de la niche idéo-potitiennne – à aucune personne en particulier, mais à toutes les personnes qui respirent le même air...

Tous les partis sont pour la défense de la nature. S'il y a des partis écologistes se sont des idéologies qui absolutisent ce qui est à tous mais n'est pas le Tout...

M.M.



Le mot* lui-même a été utilisé pour la première fois par Haeckel, naturaliste allemand (1834-1919). Son sens a évolué rapidement ces dernières années. Dans le Larousse en 3 volumes de 1965, l'écologie était définie « Étude des êtres vivants en fonction du milieu naturel où ils vivent », les écologistes étant « les savants qui étudient l'écologie ». Définition conforme à l'étymologie.

De science, l'écologie est devenue pour beaucoup un mouvement culturel et politique, voire une philosophie et une morale. Tout le monde peut se rendre compte que les mouvements dits écologistes sont très divisés sans que la plupart du temps nous puissions distinguer ce qui les sépare. Ceci par manque d'information... nos médias habituels ne s'intéressent guère qu'aux querelles de personnes... Il est intéressant de constater que la quasi-totalité des théoriciens « écologistes » se trouve dans les mondes anglo-saxons et germaniques.

Les mouvements écologistes se divisent en trois courants de pensée :

Les anthropocentristes :

C'est le courant le plus ancien et le plus traditionnel. Pour eux, la nature n'a pas de droits par elle-même ; seul l'être humain en a. Il faut donc protéger la nature pour protéger l'homme. C'est une philosophie environnementale et réformatrice. Elle tend à corriger les effets pervers de l'action de l'homme dans la nature.

On peut considérer que cette façon de voir est directement issue de la Genèse : « emplissez la terre et soumettez-la, dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel » dit Dieu qui continue « Je vous donne toutes les herbes portant semence... tous les arbres, etc. »

Curieusement, certains rangent également dans cette catégorie aussi bien les disci-

ples de Descartes qui assimilait l'animal à une machine que les démocrates respectueux de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui a « défini la liberté comme le fait de n'être en aucun cas restreint dans son droit à faire n'importe quoi... du moment que cela n'interfère pas avec les droits d'autrui ». ⁽¹⁾

Les premières lois de protection des animaux (1822 en Angleterre, 1850 en France), interdiront les seuls mauvais traitements infligés en public aux animaux domestiques ; il s'agissait surtout de ne pas donner des exemples de violence, en fait, de protéger l'homme contre ses mauvais penchants. Ces lois peuvent être considérées comme anthropocentristes.

Les utilitaristes :

Les Anglo-Saxons pour lesquels l'intérêt est le fondement du droit seront sensibles aux utilitaristes qui déclareront : « une action est bonne quand elle tend à réaliser la plus grande somme de bonheur pour le plus grand nombre de personnes concernées par cette action, elle est mauvaise dans le cas contraire ». ⁽²⁾

Leur ancêtre fut Jeremy BENTHAM, qui, au 19^{ème} siècle, prétendait donner des droits aux animaux par extension de ceux que l'on venait de donner aux noirs ! Plus tard, Henry SALT, dans son livre « Les droits de l'animal dans leur rapport avec le progrès social » (1892) écrivait : « les animaux ont-ils des droits ? Sans aucun doute si les hommes en ont ».

Le théoricien moderne de ce courant le plus connu (au moins chez les Anglo-saxons) est probablement Peter SINGER qui, dans son livre « Animal libération » paru en 1975 a développé le plus complètement ces idées.

Il part du principe que « *La capacité de souffrir et d'éprouver du plaisir est un prérequis pour avoir des intérêts* » et exclut donc de tous droits le règne minéral et le règne végétal,

* Étymologie de "écologie" : du grec, οικος (oikos), habitant et λογος (logos), science.



pierres et plantes étant supposés ne pas souffrir ni ressentir du plaisir.

Le deuxième point important de son argumentation est « qu'un intérêt est un intérêt quel que soit l'être dont il est l'intérêt ». Se basant sur les thèses antiracistes et antisexistes, il prétend que les intérêts des animaux et des hommes sont égaux (il écrit même : « la prise en compte des intérêts de la créature... doit, en vertu du principe d'égalité, s'appliquer à toutes créatures, de race blanche ou noire, de sexe masculin ou féminin, de nature humaine ou non humaine »).

Enfin, SINGER va jusqu'à expliquer que, dans certains cas, l'animal doit être protégé aux dépens de l'homme. Il y a des phrases qui font frémir : « Avec les meilleurs soins possibles, certains bébés profondément retardés ne pourront jamais atteindre le niveau d'intelligence d'un chien... La seule chose qui distingue le bébé de l'animal, aux yeux des partisans du "droit de vivre" est qu'il fait partie, sur le plan biologique, de l'espèce homo sapiens alors que n'en font pas partie les chimpanzés, les singes et les cochons. Il va sans dire que le fait de se servir de cette différence comme d'une raison pour accorder aux bébés et non aux animaux le droit de vivre, relève du spécisme le plus pur. C'est exactement le genre de différence arbitraire dont se sert le racisme le plus cru et le plus patent pour essayer de justifier la discrimination raciale ».

Bien entendu, le développement de cette pensée conduit l'auteur à prôner l'euthanasie avec l'argument qu'il ne sert à rien de continuer à vivre si la somme de souffrances l'emporte sur celle des plaisirs. La notion de souffrance rédemptrice est évidemment inconnue de M. SINGER. SINGER a été interdit en Allemagne où ses opinions sont considérées comme des appels au meurtre des aliénés (on se souvient qu'HITLER, dès avant-guerre, a fait systématiquement assassiner les aliénés).

Comme l'écrit avec humour Luc FERRY, faudra-t-il donner aussi des droits aux microbes et au virus HIV ? Pourquoi voudrions-nous les supprimer ?

Les extrémistes ou écologistes radicaux

Ce sont les plus connus en France : la plus grande partie des « écologistes » dont on parle dans les médias appartient à cette tendance (A. WECHTER, D. VOYNET, [maintenant Nicolas Hulot]...)

Pour eux, la nature est prioritaire, plus précisément la biosphère : la biosphère peut se passer de l'homme, l'homme ne peut se passer de la biosphère disent-ils. Donc l'ordre de priorité est :

1 - la biosphère, 2 - les espèces vivantes, 3 - l'homme.

Un de ses théoriciens, Bill DEBALL, définit ce courant comme « révolutionnaire : il vise une métaphysique, une épistémologie, une cosmologie nouvelles ainsi qu'une nouvelle éthique environnementale du rapport personne / planète ».

Antoine WECHTER écrivait que « la philosophie écologiste... appréhende l'être humain comme un organisme parmi des millions d'autres et considère que toutes les formes de vie ont un droit à une existence autonome ».

Cette écologie, dite aussi « profonde », inspire des organisations très développées comme GREENPEACE ou EARTH FIRST et, en France, le philosophe Michel SERRES. Aux États-Unis, ce mouvement est très puissant, de même qu'en Allemagne.

GREENPEACE était très clair dans ses *Chroniques* d'avril 1979 : « les systèmes de valeurs humanistes doivent être remplacés par des valeurs suprahumanistes qui placent toute vie végétale et animale dans la sphère de prise en considération légale et morale ».



En conséquence, comme le proclame Arne NAESE (3) :

«... *L'intervention humaine dans le monde non humain est actuellement excessive et la situation se dégrade rapidement* ». Il en déduit qu'il faut opérer des changements « économiques, technologiques et idéologiques » complets. Par ailleurs, il écrit « l'épanouissement de la vie et de la culture humaines est compatible avec une diminution substantielle de la population humaine. »

L'épanouissement de la vie non humaine requiert une telle diminution.

William AIKEN va jusqu'à écrire : « *une moralité humaine massive serait une bonne chose. Il est de notre devoir de la provoquer. C'est le devoir de notre espèce vis-à-vis de notre milieu d'éliminer 90 % de nos effectifs* » (4).

Le commandant COUSTEAU précise dans le courrier de l'Unesco de novembre 1991 : « *il faudrait éliminer 350 000 personnes par jour* ». (5) (5bis)

Pour les écologistes radicaux, l'euthanasie doit bien entendu être encouragée, comme l'écrivait H. TAZIEFF dans *Horizons Nouveaux* en 1992, « les discours... de Brière, de Wechter se rapprochent d'une déification païenne, voire crypto-hitlérienne de la nature ».

Il est exact que l'ensemble de lois de protection de la nature le plus complet pour l'époque fut édicté par le régime national-socialiste. Son originalité tenait à ce que la nature « sauvage » était protégée en tant que telle, la civilisation libérale étant, selon les nazis, responsable de sa destruction à grande échelle. On magnifiait les belles bêtes sauvages des forêts allemandes en les opposant à des sous-hommes, personnifiés par exemple par les juifs. Comme l'écrit Luc Ferry « de Lénine à Hitler, la prétention à fonder la pratique dans l'objectivité d'une science de la nature ou de l'histoire s'est toujours soldée par des catastrophes humaines ». (6)

Pour terminer, on ne peut évacuer les aspects économiques de l'écologie radicale :

Des grands groupes financiers supervisent leurs mouvements à partir du *Business council for sustainable development* (BCSD). Cette société discrète, soutenue par AL GORE, vice-président des USA, cherche à récupérer, éventuellement à susciter des mouvements « écologistes » afin de permettre aux conglomérats de faire de gros profits avec des travaux concernant l'environnement. C'est un aspect du « *nouvel ordre mondial* ».

Par ailleurs, comme l'indiquait Édouard PARKER (7) dans la revue *Permanences* en mars 1993 dans un entretien fort intéressant sur l'écologie, les puissances pétrolières savent bien utiliser les mouvements « écologistes » pour défendre leurs positions. Elles payent un bon prix pour essayer d'arrêter la construction de centrales nucléaires dans le monde (une centrale de 1000 MWe permet d'économiser un million de tonnes de pétrole par an).

Arnauld de Lédinghen

BIBLIOGRAPHIE

** Le livre de Luc Ferry, qui se présente comme humaniste agnostique, *Le nouvel ordre écologique* - Grasset 1992, fait bien le point.

Pour en savoir plus, ceux qui lisent l'anglais se référeront avec profit à l'ouvrage de Larly Abraham et Franklin Sanders : « *The Greening* » paru aux Soundview Publications à Atlanta.

NOTES :

- (1) STAN ROWE - Crimes against the ecosphere - 1989
- (2) LUC FERRY - Le nouvel ordre écologique - Grasset 1992 - p. 81
- (3) The deep ecological movement : some philosophical aspects
- (4) Cité dans le bulletin Finalités - Lausanne - janvier 1994.
- (5) Par qui commence-t-on ? (N.D.L.R. : il est évident qu'il s'agit d'une phrase « malheureuse », même si elle reste significative !)
- (5bis) Ces citations, retirées de leur contexte, ne doivent pas laisser croire que leurs auteurs prônent sérieusement des solutions aussi expéditives (N. D. L. R.)
- (6) op. cité p. 174
- (7) Ingénieur, auteur de "L'avenir du monde : la Haute Route - Les dix commandements du développement" - Ed. Criterion - 1993.